



23PP02

PRATIQUES PROFESSIONNELLES

LES ECRITS PROFESSIONNELLES

Contexte

Transmettre une information, un message, aider à la décision sont autant de situations dans lesquelles les professionnels des secteurs sociaux et médico-sociaux peuvent se trouver confrontés. Les écrits engagent les professionnels et leur institution tant au niveau légal, éthique que déontologique. Il s'agit de permettre aux participants de repérer leurs capacités et de travailler à acquérir de nouvelles compétences à l'observation et à la rédaction.

Objectifs / Compétences visées

- Renforcer chez les professionnels leurs exigences qualitatives à l'égard de leurs écrits pour permettre la mise en place effective du droit d'accès pour l'usager à tout document le concernant
- Maîtriser l'écrit dans une logique d'outil au service de toute une équipe et au service des personnes accompagnées
- Faciliter l'écriture des rapports, des synthèses, des bilans
- Acquérir des méthodes de rédaction en fonction du type d'écrit à produire et des personnes à qui il est destiné

Contenu

- L'écrit en tant que mode de communication
- L'écrit d'informations, le recueil des données nécessaires à l'établissement d'un bilan
 - Observation ou jugement ?
 - Rendre compte des faits observés
 - Décrire une situation
 - Développer, synthétiser
- La sélection et le classement des informations
 - Savoir classer les faits, créer des rubriques
 - Le journal de bord
 - La sélection des informations à transmettre
- Les opérations d'analyse et de synthèse
 - Saisir les liens et rapports entre différents groupes de faits observés
 - Elaborer un point de vue professionnel
 - Aller des observations à l'analyse puis à la synthèse
- La structuration de l'écrit et sa lisibilité

Date(s) & Lieu(x)

Nous consulter

Durée

2 jours - 14 heures - 9h00 - 17h00

Tarif(s)

Coût pédagogique 1200€/j. (hors frais annexes)

Public

Responsables d'associations, gestionnaires d'associations et de structures sanitaires, sociales ou médico-sociales, équipes éducatives et soignantes.

Groupe minimum de 5 personnes et maximum de 15 personnes

Pré-requis

Aucun

Méthodes et moyens pédagogiques

La démarche de pédagogie active permettra une interaction permanente entre les participants, le formateur et les contenus de formation. La réflexion et l'implication personnelle des participants est la base du travail de groupe. Travail sur les outils et situations apportés par les participants. Travail sur les représentations. Alternance d'apports théoriques et pratiques. Exercices et mise en situation avec études de cas. Echanges avec et entre les participants. Support remis aux participants

Modalités et méthodes d'évaluation

Une évaluation de la connaissance des stagiaires et de leurs attentes est réalisée en amont de la formation.

En cours de session, des temps de questions/réponses, puis en fin de session, un questionnaire, permettront d'évaluer les acquis.

En fin de formation, une évaluation de l'action de formation est réalisée pour mesurer la satisfaction du stagiaire et pointer d'éventuels axes d'amélioration.

Une attestation de fin de formation est délivrée à l'issue de la formation.

Une évaluation post formation est adressée au prescripteur afin d'évaluer la progression des stagiaires dans l'exercice de leurs fonctions.

Intervenant.e

Sandra CHEHAB, psychologue clinicienne et formatrice

Le contenu de la formation s'adapte en fonction des situations de handicap : merci de [nous contacter](#) au préalable

